



Probleme de frais bancaire abusif

Par **stefkhal**, le **05/09/2012** à **08:56**

Bonjour,
ma banque me change ma carte bleu soit disant par précaution pour une soit disant tentative de fraude et au total m'on mis plus de 525 euro de frais carte visa que puis je faire pour les contester ?

Par **pat76**, le **05/09/2012** à **15:56**

Bonjour

Vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à votre banquier dans laquelle vous le mettez en demeure de justifier le changement de carte bancaire que vous n'avez jamais demandé et le montant des frais de 525 euros qu'il vous impose suite à ce changement que vous n'avez jamais demandé.

Vous précisez que vous prenez contact avec l'AFUB pour expliquer la situation et que vous vous réservez le droit de l'assigner devant la juridiction compétente pour prélèvement de frais abusifs.

Vous garderez une copie de votre lettre et vous informerez l'AFUB de votre situation.